



Flash Internet

Paris, le 23 février 2018

R CONVICTION EURO Modifications apportées à l'OPCVM

Rothschild Asset Management a décidé, en date du 15 janvier 2018, de procéder aux modifications de la documentation réglementaire de l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières « R Conviction Euro » (ci-après, « l'OPCVM »), telles que détaillées ci-dessous :

- **Modifications des souscripteurs concernés pour certaines catégories de parts :**

La souscription des parts CL EUR, P EUR et PB EUR est réservée :

1) aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires :

- o soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs (par exemple Grande Bretagne et Pays-Bas),

ou

- o fournissant un service de
 - conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2
 - gestion individuelle de portefeuille sous mandat

2) aux investisseurs institutionnels dont le montant minimum de souscription initiale est 500 000 Euros pour les parts P EUR et 500 000 Francs Suisses pour les parts P CHF H.

(au lieu d'être uniquement réservées aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires comme indiqué ci-dessus).

Ces modifications n'ont pas d'incidence sur la gestion financière de votre OPCVM et ne nécessitent aucune action de votre part.

Modification du profil rendement/risque	Non
Augmentation du profil rendement/risque	Non
Augmentation des frais	Non

Les investisseurs belges voudront bien noter que les parts CL EUR, P EUR et PB EUR ne feront pas l'objet d'une offre publique en Belgique.



Les modifications effectuées sur la documentation réglementaire de l'OPCVM ont pris effet sur la valeur liquidative datée du **9 février 2018**.

Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur de l'OPCVM et le prospectus, à jour des modifications susvisées, sont disponibles sur demande et gratuitement auprès de Rothschild Asset Management.

Aussi, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance des Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Nous vous invitons par ailleurs à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou responsable de compte pour toute information complémentaire concernant vos placements.

Nous informons les investisseurs belges que le DICI, le prospectus en vigueur, le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont également disponibles gratuitement en français auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique (Rothschild Martin Maurel, succursale de Bruxelles, 166 avenue Louise B 1050 Bruxelles) et seront également disponibles sur le site internet de Rothschild Asset Management (<https://www.rothschildgestion.com/rothschildgestion/BE.Disclaimer-BE.htm>).